



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LE PORT DE SEPT-ÎLES JOINT LES RANGS DE LA FONDATION GREEN AWARD

Avec cette initiative, le Port souhaite contribuer à la réduction des effets néfastes pour l'environnement et vient également affirmer son engagement envers les principes de sa politique environnementale.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2012, le Port de Sept-Îles offre une réduction de 10 % sur les droits de port aux navires certifiés par la fondation Green Award.

Monsieur Jan Fransen, directeur général de la fondation, a remercié le Port de Sept-Îles et déclaré : « En participant au programme Green Award, les ports encouragent la durabilité, la qualité et la sécurité de leurs installations. Nous sommes ravis de voir le Port de Sept-Îles rejoindre les rangs de nos fournisseurs de mesures incitatives. Nous espérons que d'autres l'imiteront afin de tirer profit de nombreux avantages mutuels : les ports sont appelés à accueillir plus de navires et d'armateurs de qualité ayant investi dans une gestion favorable à des navires plus propres et plus sécuritaires, tandis que ces navires et armateurs sont récompensés pour leurs efforts. Il s'agit là d'un parfait exemple d'initiative conjointe visant à renforcer la responsabilité sociale des entreprises. »

Selon Pierre D. Gagnon, président-directeur général du Port, « le Port de Sept-Îles est très fier de devenir le troisième port d'Amérique du Nord à participer au programme international Green Award. Nous attachons la plus grande importance au développement durable de notre port. Ce programme nous donne les moyens de promouvoir et d'encourager l'adoption de pratiques environnementales auprès des sociétés propriétaires de navires et de leur équipage. »

La fondation Green Award a pour objectif d'inciter les propriétaires, leur équipage et leurs navires à adopter un comportement sécuritaire et respectueux de l'environnement. Depuis 1994, la fondation Green Award s'est donné pour mission de certifier les navires océaniques du monde entier qui dépassent les normes établies en matière de propreté et de sécurité. Les navires océaniques d'au moins 20 000 tpl (les transporteurs de vrac liquide et solide et les méthaniers) sont évalués en fonction de leur état technique, la qualité de leur équipage et leur gestion à terre. Ceux qui satisfont aux critères reçoivent le certificat Green Award valide pour trois ans, sous réserve d'une vérification annuelle. Leurs efforts sont récompensés par une réduction des frais portuaires dans environ 30 ports situés dans 9 pays, et encouragés par près de 227 navires océaniques certifiés par la fondation. Au nombre des promoteurs de mesures incitatives de la fondation figurent des fournisseurs de services nautiques et des banques. Depuis peu, les barges fluviales d'Europe peuvent participer au programme.

Le Port de Sept-Îles est le plus important port minéralier du Canada. Ouvert toute l'année, il se caractérise par ses eaux profondes et sa baie semi-circulaire d'environ 10 km de diamètre. Chaque année, près de 25 millions de tonnes de marchandises y transitent, notamment du minerai de fer, de l'alumine, de l'aluminium, du coke de pétrole et de la pierre à chaux. Les infrastructures portuaires de Sept-Îles jouent un rôle vital et stratégique dans les activités de plusieurs entreprises de la région œuvrant dans le secteur primaire. On estime ses retombées économiques annuelles à près de 1 milliard de dollars et à quelque 4 000 emplois directs et indirects. L'activité portuaire du Port de Sept-Îles représente donc une importante source de création de richesses pour le Québec et le Canada.

- 30 -

Sources :

Port de Sept-Îles
Patsy Keys, directrice des affaires corporatives
1, quai Mgr Blanche
Sept-Îles (Québec) G4R 5P3
Canada

Tél. : +1 418 961-1235
Télé. : +1 418 962-4445
www.portsi.com

Fondation Green Award
Jan Fransen, directeur général
Veerkade 2
P.O. Box 23107
3001 KC ROTTERDAM
Pays-Bas

Tél. : +31 10-21-70-200
Télé. : +31 10-28-29-762
www.greenaward.org